

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Chaque établissement du CSSDM a, en conformité avec la Loi 56, un plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

L'intimidation est : « tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser » (ART. 13 L.I.P.).

La violence est : « toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » (ART. 13 L.I.P.).

À l'école Joseph-Charbonneau, tous, intervenants et élèves, doivent intervenir sur-le-champ face aux insultes ou aux actes d'intimidation ou de violence vus ou entendus dans l'école. Les médias sociaux et les technologies de communication sont utilisés par tous de façon responsable à l'école comme à la maison.

Plusieurs mesures de prévention sont mises en place afin d'apprendre à vivre ensemble. En cas d'intimidation ou de violence, une fiche de signalisation est établie et une intervention est faite auprès de la victime et de l'agresseur.

Les parents jouent un rôle important et sont invités à faire équipe avec le personnel de l'école pour maximiser l'impact d'une intervention.

Pour signaler une situation d'intimidation ou de violence, vous devez communiquer avec la direction adjointe au 514-596-4350 poste 4341.

Le code de vie qui suit intègre les éléments du plan de lutte. Chacun s'engage à le respecter.

Mon code de vie

J'ai droit...

D-1 ... à l'intégrité

- ✓ Je peux m'affirmer comme je suis sans craindre le harcèlement à cause de mes croyances, mes valeurs, mon identité sexuelle, ma race, ma religion, mes idées, mes capacités et mon orientation sexuelle. J'ai droit à toute l'aide nécessaire si je ne suis pas autonome pour mes besoins de base.

D-2 ... à la protection

- ✓ L'école est un endroit sûr et sécurisant empreint d'une absence totale de toute forme de violence. Lors des moments de détresse psychologique, j'ai le droit de recevoir aide et protection des adultes.

D-3 ... à la propreté

- ✓ J'évolue dans un environnement sain. Mon école est propre.

D-4 ... à l'éducation et à l'instruction

- ✓ J'ai le droit à un enseignement de qualité et adapté à ma condition.

D-5 ... à la liberté d'opinion et d'expression

- ✓ J'ai le droit de penser et de m'exprimer librement. J'ai droit à mes idées dans le respect des autres.

D-6 ... au respect de ma vie privée

- ✓ Il est interdit de filmer, prendre des photos ou enregistrer des conversations (vocales) à l'intérieur des murs de l'école à moins d'avoir obtenu une autorisation le permettant par un membre du personnel.
- ✓ J'ai le droit de protéger mon intimité, de connaître les renseignements à mon dossier et de participer activement à mon PI.

D-7 ... au transport

- ✓ Étant un préalable à mon autonomie, j'ai droit à un moyen de transport sécuritaire, de qualité et adapté à ma condition.

D-8 ... à ma liberté de conscience religieuse

- ✓ J'ai le droit de vivre selon mes convictions religieuses.

<i>Je me respecte...</i>

R-1 Usage de tabac

- ✓ Je ne fume pas dans l'école, ni sur le terrain de celle-ci.

R-2 Usage d'alcool et usage de drogue

- ✓ Je ne fréquente pas l'école en étant sous l'influence de la drogue ou de l'alcool. Je n'ai jamais d'alcool ou de drogue en ma possession.

R-3 Hygiène personnelle

- ✓ J'ai une bonne hygiène corporelle et je prends soin de ma personne. Je suis fier de moi. Je suis propre : je porte des vêtements propres. Mon fauteuil ainsi que mon siège de posture sont propres.

R-4 Tenue vestimentaire

- ✓ Je porte des vêtements adéquats : je ne porte pas de camisole dont les bretelles sont étroites ni de chandail qui laisse paraître le ventre. Je porte une jupe dont la longueur est convenable. Le port du short court n'est pas autorisé. Tout couvre-chef (casquette, tuque, bandana) est toléré à l'intérieur de l'école. Toutefois, on peut toujours me demander de l'enlever.

R-5 Fréquentation scolaire

- ✓ Je viens à l'école tous les jours ou selon l'entente convenue entre la direction, ma famille et moi-même. (Référence : loi de l'Instruction publique, Section II, 1988, c. 84, a. 14-17-18 et 1990, c. 8, a. 2 et 5)

R-6 Absentéisme

- ✓ Lorsque je m'absente, j'appelle à l'école et/ou je justifie mon absence dans l'agenda. J'avertis à l'avance si je dois m'absenter pour un rendez-vous important.

R-7 Ponctualité

- ✓ J'arrive à l'heure à mes cours et à mes thérapies. Je suis responsable de faire signer mon billet de déplacement, s'il y a lieu. Je ne traîne pas dans les corridors. Après ma thérapie ou les toilettes, je retourne immédiatement en classe.

R-8 Travaux scolaires

- ✓ Je remets à temps tous les travaux exigés. Je remets des travaux complets et je les fais du mieux que je peux.

R-9 Attitude en classe

- ✓ J'écoute les explications. J'exécute les activités proposées. Je fais preuve de calme, de sérieux et de réceptivité.

R-10 Réadaptation

- ✓ Je respecte l'horaire de mes thérapies. Je collabore avec mes thérapeutes.

R-11 Santé

- ✓ J'informe les intervenants des changements de ma condition, de ma médication, de mes malaises et douleurs. J'informe l'infirmière de mes rendez-vous médicaux.

R-12 Adaptation

- ✓ J'utilise de façon sécuritaire les adaptations mises à ma disposition.
- ✓ Un élève en fauteuil roulant manuel ne doit jamais être remorqué par un élève en fauteuil électrique.

R-13 Transport

- ✓ J'arrive à l'heure à l'autobus. Je suis calme lors de mes déplacements.

R-14 Gestion de temps et des communications

- ✓ Selon mes capacités, je suis responsable de prendre en note mes rendez-vous, mes thérapies, mes échéances.

R-15 Participation

- ✓ Je m'implique à l'école. Je participe aux activités qui me sont proposées.

R-16 Sécurité

- ✓ J'ai une conduite responsable en tout temps. Je conduis mon fauteuil de façon sécuritaire. À l'heure du midi, je circule aux endroits autorisés. J'obéis aux remarques des personnes qui surveillent. En fauteuil roulant, je circule à la vitesse des marcheurs. Je circule à droite dans les corridors. Je ne porte pas des lunettes de soleil dans l'école sauf pour des raisons médicales.

<i>Je respecte les autres</i>

R-17 Usage de tabac

- ✓ Je ne fume pas dans l'école, ni sur le terrain de celle-ci.

R-18 Usage de drogue et usage d'alcool

- ✓ Je ne propose jamais d'alcool ou de drogue aux autres élèves. Je ne demande pas aux autres de me procurer de l'alcool ou de la drogue.

R-19 Agression verbale

- ✓ Je ne blasphème pas. Je m'abstiens d'exprimer des grossièretés et de tenir des propos discriminatoires. Si je ne suis pas content, j'explique calmement mon point de vue. Je ne fais aucune menace à qui que ce soit.

R-20 Agression physique

- ✓ Je ne me bats jamais. Je ne donne pas de coups. Je ne fonce pas dans les autres. Dans les situations conflictuelles, je m'adresse à un membre du personnel qui peut m'aider, au besoin.

R-21 Dignité, honneur et réputation

- ✓ Je m'abstiens de crier des noms, de répandre des rumeurs qui peuvent nuire à la réputation des autres et de toute forme de harcèlement sexuel ou de comportement sexuel inacceptable dans un endroit public. J'adopte des attitudes appropriées en regard des comportements amoureux. Je vis mes relations amoureuses avec respect et discrétion. Je m'abstiens de porter des signes distinctifs évoquant la violence, la drogue, le sexe, etc...

R-22 Respect des différences

- ✓ Je respecte les autres. Je les traite sur un pied d'égalité, malgré leurs différences notamment leur origine ethnique, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur handicap, ou toutes autres caractéristiques physiques ou personnelles.

<i>Je respecte mon environnement</i>

R-23 Propreté

- ✓ J'utilise les poubelles. Je mange aux endroits désignés. Si je provoque un dégât, je demande de l'aide.

R-24 Matériel

- ✓ J'avertis si je remarque un bris ou un dégât. Je prends soin du matériel mis à ma disposition. Je ne vole pas les biens des autres. Je ne pose jamais de gestes de vandalisme (briser, barbouiller). Je comprends que l'endommagement des biens et des lieux n'est pas toléré et que mes parents et moi devons défrayer des coûts liés à de tels gestes.

R-25 Audiovisuel

- ✓ Je respecte les droits exclusifs sur un œuvre. J'utilise que des copies originales (CD-ROM, films, jeux vidéos, disques compacts). Tout matériel audio-visuel doit pouvoir s'adresser à un public de tous âges. Le niveau de sonorité de la musique qui est diffusée est acceptable.

R-26 Système d'alarme

- ✓ Le système d'alarme-incendie n'est activé qu'en cas d'urgence. L'utilisation malveillante du système d'alarme-incendie pourrait entraîner le dépôt d'une plainte criminelle contre l'élève responsable.
- ✓ De plus, l'élève et ses parents seront tenus responsables des frais et des dommages causés par l'activation d'une fausse alarme-incendie.

<i>Je respecte les règles d'utilisation des TIC à l'école</i>
--

Je m'engage à respecter les règles de l'école lorsque j'utilise les appareils de technologie de l'information et la communication (TIC) (téléphone, tablette, I Pod, MP3, ordinateur, etc.) et leurs fonctions (applications, programme, appareil photo, internet, téléphonie, musique, etc.).¹

¹ L'école n'est pas responsable des pertes ou bris des appareils TIC personnels.

En classe

- ✓ J'utilise les TIC et leurs fonctions seulement dans le cadre d'une activité proposée par mon enseignant. Si je veux utiliser la fonction alarme de mon appareil personnel, je dois obtenir l'approbation de mon enseignant.
- ✓ Lorsque j'entre en classe, je ferme et range tous mes appareils personnels qui ne sont pas nécessaires dans le cadre du cours.

À la cafétéria

- ✓ À l'heure des repas, sauf exception, aucun appareil TIC ne pourra être utilisé dans les deux cafétérias.

Durant les pauses

- ✓ Dans le respect du code de vie de l'école, je peux utiliser un appareil TIC et ses fonctions à des fins personnelles.
- ✓ Les fonctions photo et vidéo doivent être utilisées en tout temps sous la supervision d'un intervenant. Je dois obtenir l'approbation d'un intervenant pour publier sur Internet une photo ou une vidéo réalisée à l'école.
- ✓ Il est strictement interdit d'utiliser un appareil TIC lorsque je circule dans l'école.
- ✓ Il est également interdit de garder mon casque d'écoute ou mes écouteurs sur les oreilles lorsque je circule dans l'école même sans musique.

Code d'utilisation

- Si je dois faire un appel, il est préférable de me retirer dans un coin calme;
- Je demande toujours la permission aux gens avant de prendre une photo ou une vidéo;
- Lorsque je discute avec des gens, il est plus poli de ne pas répondre à un appel ou un SMS;
- Je dois toujours m'assurer que mon utilisation des TIC n'a pas de caractère offensant, harcelant ou perturbant pour quiconque.

Tout manquement à mon code de vie peut entraîner des conséquences.

Je m'engage à me respecter, à respecter les autres et à respecter mon environnement selon mon code de vie.

Signature de l'élève : _____

Date : _____

J'ai pris connaissance des règles de fonctionnement de l'école, du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi que du code de vie de l'école.

Signature du parent ou tuteur : _____

Date : _____